

# Recueil des actes administratifs

— n° 560

**28 novembre 2025**

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

## Table des matières

### Élections

Proclamation des résultats de l'élection des personnalités extérieures du conseil de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de La Rochelle Université

### Arrêtés

Arrêté n° 2025-554 du 20 octobre 2025 portant nomination des jurys de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion mention Gestion

Arrêté n° 2025-555 du 20 octobre 2025 portant nomination des jurys de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit

Arrêté n° 2025-556 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury des licences des domaines Droit, Économie Gestion mention droit et Sciences Humaines et Sociales mention Histoire, parcours double licence Droit-Histoire

Arrêté n° 2025-557 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury des licences des domaines Droit, Economie Gestion mention droit et Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – Anglais-espagnol-portugais – Anglais-chinois – Anglais coréen, parcours double licence Droit-LEA

Arrêté n° 2025-558 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, parcours Agent immobilier et notariat

Arrêté n° 2025-559 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion mention Activités juridiques : assistant juridique

Arrêté n° 2025-665 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, semestre 1

Arrêté n° 2025-666 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil

Arrêté n° 2025-667 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique

Arrêté n° 2025-668 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques

Arrêté n° 2025-669 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Physique, chimie

Arrêté n° 2025-670 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la Terre

Arrêté n° 2025-671 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la Vie

Arrêté n° 2025-672 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour la Santé

Arrêté n° 2025-673 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la première année de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie, spécialité Accès santé (L.As)

Arrêté n° 2025-674 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la première année de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé, spécialité Accès santé (L.As)

Arrêté n° 2025-675 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Métiers de l'informatique : applications web spécialité Développeur full stack

Arrêté n° 2025-676 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Métiers de l'électricité et de l'énergie parcours Électricité ferroviaire

Arrêté n° 2025-677 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Optique professionnelle

Arrêté n° 2025-721 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire

Arrêté n° 2025-722 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Lettres

Arrêté n° 2025-723 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement

Arrêté n° 2025-724 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées anglais-espagnol-portugais

Arrêté n° 2025-725 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées anglais-chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien

Arrêté n° 2025-726 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

Arrêté n° 2025-727 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers du tourisme et des loisirs spécialité Patrimoines, langues et tourismes

Arrêté n° 2025-728 du 20 octobre 2025 portant nomination du jury du diplôme d'université Atlantique ballet contemporain - ABC

Arrêté n° 2025-820 du 20 novembre 2025 portant attribution d'une aide spécifique pour le projet TUKO (technologie de purification d'air intérieur innovante) dans le cadre de l'arrêté attributif de subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine N° 46016320

Arrêté n° 2025-822 du 21 novembre 2025 portant attribution d'une aide spécifique dans le cadre de l'appel à projets innovants de OpencampusInnov du 20 novembre 2025 (projet BIOFERMA)

Arrêté n° 2025-823 du 21 novembre 2025 portant attribution d'une aide spécifique dans le cadre de l'appel à projets innovants de OpencampusInnov du 20 novembre 2025 (projet AEON)

Arrêté n° 2025-824 du 21 novembre 2025 portant attribution d'une aide spécifique dans le cadre de l'appel à projets innovants de OpencampusInnov du 20 novembre 2025 (projet BOOBRA)

Arrêté n° 2025-825 du 21 novembre 2025 portant attribution d'une aide spécifique dans le cadre de l'appel à projets innovants de OpencampusInnov du 20 novembre 2025 (projet AETHON)

Arrêté n° 2025-826 du 21 novembre 2025 portant attribution d'une aide spécifique dans le cadre de l'appel à projets innovants de OpencampusInnov du 20 novembre 2025 (projet STRUCMEDICA)

**Proclamation des résultats de l'élection des personnalités extérieures du conseil de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de La Rochelle Université**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 711-10,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu les statuts du Pôle Licences Collégium, notamment son article 35,  
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Intelligent,  
Vu le règlement intérieur du conseil de l'IAE, notamment son article 3,  
Vu l'arrêté n° 2025-798 du 31 octobre 2025 portant organisation et appel à candidatures pour l'élection des personnalités extérieures du conseil de l'IAE La Rochelle,  
Considérant les candidatures reçues,

**PROCLAME**

Les résultats du scrutin du 24 novembre organisé en conseil de l'IAE du 24 novembre 2025 relatif à l'élection des personnalités extérieures de ce conseil sont les suivants :

<b>Conseil de l'IAE</b>	
Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeurs inscrits	10
Nombre de votants	10
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	10

Candidats	Nombre de voix
Mme Camille Cohignac	10
M. Stéphane Grandet	10
Mme Nathalie Kreckelbergh	10
M. Philippe Moretti	10
M. Étienne Serazin	10

En foi de quoi, sont proclamés élus :

- Madame Camille Cohignac,
- Monsieur Stéphane Grandet
- Madame Nathalie Kreckelbergh
- Monsieur Philippe Moretti
- Monsieur Étienne Serazin

Fait à La Rochelle, le 25 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-554 du 20 octobre 2025 portant  
nomination des jurys de la licence du domaine Droit,  
Économie, Gestion mention Gestion**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 1 et 2 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion mention Gestion, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Sophie Tarascou, enseignante contractuelle, directrice adjointe de l'IAE, présidente
- > Cécile Cristau, maîtresse de conférences
- > Pierre Labardin, professeur des universités
- > Guillaume Vernhet, professeur agrégé

Le jury des semestres 3 et 4 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion mention Gestion, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Cécile Cristau, maîtresse de conférences, présidente
- > Christelle Charbonnier, professeuse certifiée
- > Philippe Pfeffer, professeur certifié
- > Sophie Tarascou, enseignante contractuelle, directrice adjointe de l'IAE
- > Guillaume Vernhet, professeur agrégé

Le jury des semestres 5 et 6 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Gestion, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Sophie Tarascou, enseignante contractuelle, directrice adjointe de l'IAE, présidente
- > Christelle Charbonnier, professeuse certifiée
- > Pierre Labardin, professeur des universités
- > Philippe Pfeffer, professeur certifié

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-555 du 20 octobre 2025 portant  
nomination des jurys de la licence du domaine Droit,  
Économie, Gestion, mention Droit**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Elsa Kohlhauer, maîtresse de conférences, présidente
- > Margaux Redon, maîtresse de conférences
- > Anthony Crestini, enseignant chercheur contractuel

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Elsa Kohlhauer, maîtresse de conférences, présidente
- > Philippe Sturmel, maître de conférences
- > Anne Cathelineau, maîtresse de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Philippe Sturmel, maître de conférences, président
- > Caroline Asfar-Cazenave, maîtresse de conférences
- > Laurent Bordereau, professeur des universités

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Philippe Sturmel, maître de conférences, président
- > Magali Florès-Lonjou, maîtresse de conférences
- > Stéphane Pinon, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Dorothée Simonneau, maîtresse de conférences, présidente
- > Magalie Florès-Lonjou, maîtresse de conférences
- > Emmanuel Savatier, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Dorothée Simonneau, maîtresse de conférences, présidente
- > Agnès Michelot, professeuse des universités
- > Anthony Crestini, enseignant chercheur contractuel

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-556 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury des licences des domaines Droit,  
Économie Gestion mention droit et Sciences Humaines  
et Sociales mention Histoire, parcours double licence  
Droit-Histoire**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des licences des domaines Droit, Economie Gestion mention droit et Sciences Humaines et Sociales mention Histoire, parcours double licence Droit-Histoire, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Magali Florès-Lonjou, maîtresse de conférences
- > Tobias Boestad, maître de conférences
- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-557 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury des licences des domaines Droit,  
Economie Gestion mention droit et Arts, Lettres,  
Langues mention Langues étrangères appliquées –  
Anglais-espagnol-portugais – Anglais-chinois – Anglais  
coréen, parcours double licence Droit-LEA**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des licences des domaines Droit, Economie Gestion mention droit et Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées – Anglais-espagnol-portugais – Anglais-chinois – Anglais coréen, parcours double licence Droit-LEA, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Agnès Michelot, professeuse des universités, présidente
- > Philippe Sturmel, maître de conférences
- > Dorothée Simonneau, maîtresse de conférences
- > Elsa Kohlhauer, maîtresse de conférences
- > Pierre-Henry de Bruyn, maître de conférences
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de Conférences
- > Cécile Chantraine-Braillon, professeuse des universités
- > Eric Monteiro, maître de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-558 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence professionnelle du  
domaine Droit, Économie, Gestion, mention Métiers de  
l'immobilier : gestion et administration de biens,  
parcours Agent immobilier et notariat**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son  
article 13,  
Vu les statuts de la Rochelle Université,  
Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences  
sexistes et sexuelles (VSS), Handicap

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, parcours Agent immobilier et notariat au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > Dorothée Simonneau, maîtresse de conférences, présidente
- > Marie-Sophie Bondon, maîtresse de conférences,
- > Cédric Garrigues, professionnel
- > Alexandra Bouard, enseignante contractuelle

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-559 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence professionnelle du  
domaine Droit, Économie, Gestion mention Activités  
juridiques : assistant juridique**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 13,

Vu les statuts de la Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Activités juridiques : assistant juridique, au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

- > François Goliard, maître de conférences, président
- > Anne Cathelineau, maîtresse de conférences
- > Christophe Hermoet, professionnel

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collegium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-665 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, semestre 1**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences, présidente
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Marc Jeannin, maître de conférences
- > Cyrille Ospel, maître de conférences
- > Christophe Saint-Jean, maître de conférences

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-666 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Génie civil**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Cyrille Allery, professeur des universités, président
- > Amina Ammar-Boudjelal, Maîtresse de conférences
- > Abdelhamid Belghit, professeur des universités
- > Jérôme Le Dréau, maître de conférences
- > Dina Razafindralandy, maître de conférences
- > Claudine Wehrli, maîtresse de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-667 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Informatique**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Informatique est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Vincent Courboulay, maître de conférences, président
- > Rémy Mullot, professeur des universités
- > Damien Muselet, professeur des universités
- > Jean-François Viaud, professeur agrégé

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-668 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Mathématiques**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Laurent Le Floch, maître de conférences, président
- > Laurence Cherfils, maîtresse de conférences
- > Noël Fraisseix, professeur agrégé
- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences
- > Mohamed Mehdi Tekitek, maître de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-669 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Physique, chimie**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5, 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Physique, chimie est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Lisianne Domon, maîtresse de conférences, présidente
- > Josseline Balmain, maîtresse de conférences
- > Malo Duportal, maître de conférences
- > Patrick Girault, maître de conférences
- > Marie Landeiro Dos Reis, maîtresse de conférences
- > Stéphanie Mallarino, maîtresse de conférences
- > Catherine Savall, maîtresse de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-670 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Sciences de la Terre**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences, présidente
- > Éric Chaumillon, professeur des universités
- > Nathalie Hubert, PRAG
- > François Lévêque, maître de conférences

Le jury des semestres 3 et 5 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Nathalie Hubert, PRAG, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences
- > Guy Woppelmann, professeur des universités

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Nathalie Hubert, PRAG, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > Mikhail Karpytchev, maître de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Nathalie Hubert, PRAG, présidente
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences
- > François Lévêque, maître de conférences
- > Vivien Mathé, maître de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

### **Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collegium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-671 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Sciences de la Vie**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Mickaël Airaud, PRAG, président
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences
- > Jean-René Cherouvrier, maître de conférences

Le jury des semestres 3 et 4 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Dimitri Kalenitchenko, maître de conférences, président
- > Mickaël Airaud, PRAG
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences
- > Coraline Bichet, maîtresse de conférences

Le jury des semestres 5 et 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Coraline Bichet, maîtresse de conférences, présidente
- > Mickaël Airaud, PRAG
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences
- > Dimitri Kalenitchenko, maître de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-672 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence du domaine Sciences,  
Technologies, Santé, mention Sciences pour la Santé**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences, présidente
- > Mickaël Airaud, PRAG
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences des universités
- > Jean-René Cherouvrier, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Laurent Picot, maître de conférences, président
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences
- > Isabelle Goubet, maîtresse de conférences
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Valérie Thiery, professeure des universités

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Laurent Picot, maître de conférences, président
- > Michel Goldberg, maître de conférences
- > Isabelle Goubet, maîtresse de conférences
- > Sylvain Lamare, professeur des universités
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Nicolas Bridiau, maître de conférences, président
- > Sylvain Lamare, professeur des universités
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences
- > Frédéric Sannier, professeur des universités
- > Valérie Thiery, professeure des universités

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Nicolas Bridiau, maître de conférences, président
- > Sylvain Lamare, professeur des universités
- > Isabelle Lanneluc, maîtresse de conférences
- > Zoulikha Rezzoug, maîtresse de conférences
- > Valérie Thiery, professeuse des universités

## **Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

## **Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-673 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la première année de la licence  
du domaine Sciences, Technologies, Santé mention  
Sciences de la Vie, spécialité Accès santé (L.As)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la première année de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie, spécialité Accès santé (L.As) est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Mickaël Airaud, Prag, président
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences
- > Mounia Tahri Joutey, enseignante chercheuse contractuelle
- > Raphaël Thuillier, maître de conférences des universités – praticien Hospitalier
- > Jean-Pierre Faure, professeur des universités – praticien hospitalier (suppléant)

Le jury de la deuxième année de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie, spécialité Accès santé (L.As) est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Mickaël Airaud, Prag, président
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences
- > Mounia Tahri Joutey, enseignante chercheuse contractuelle

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-674 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la première année de la licence  
du domaine Sciences, Technologies, Santé mention  
Sciences pour la Santé, spécialité Accès santé (L.As)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la première année de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la Santé, spécialité Accès santé (L.As) est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Mounia Tahri Joutey, enseignante chercheuse contractuelle, présidente
- > Mickael Airaud, professeur agrégé
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences
- > Guylène Page, professeuse des universités (Université de Poitiers)
- > Sandrine Marchand, professeuse des universités – praticien hospitalier (suppléante)

Le jury de la deuxième année de la licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Vie, spécialité Accès santé (L.As) est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Mounia Tahri Joutey, enseignante chercheuse contractuelle, présidente
- > Mickael Airaud, professeur agrégé
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-675 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence professionnelle du  
domaine Sciences, Technologies, Santé, mention  
Métiers de l'informatique : applications web spécialité  
Développeur full stack**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 13,  
Vu les statuts de la Rochelle Université,  
*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : applications web spécialité Développeur full stack est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Anthony Bourmaud, professeur certifié, président
- > Pierre Rodriguez, professeur certifié
- > Nicolas Trugeon, professeur certifié
- > Cédric Delmas, professionnel

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-676 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence professionnelle du  
domaine Sciences, Technologies, Santé, mention  
Métiers de l'électricité et de l'énergie parcours  
Électricité ferroviaire**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son  
article 13,  
Vu les statuts de la Rochelle Université,  
*Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'électricité et de l'énergie parcours Électricité ferroviaire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Juan Creus, professeur des universités, président
- > Jean-François Vidal, Lycée Palissy (Partenaire)

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-677 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de la licence professionnelle du  
domaine Sciences, Technologies, Santé, mention  
Optique professionnelle**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son  
article 13,  
Vu les statuts de la Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Marc Jeannin, maître de conférences, président
- > Marie Landeiro Dos Reis, maîtresse de conférences
- > Philippe Pelu, Professeur agrégé
- > Pauline Ghio, intervenante extérieure

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-721 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence du domaine Sciences  
Humaines et Sociales mention Histoire**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Florence Borella Petroff, maîtresse de conférences
- > Laurent Hugot, maître de conférences
- > Anne Le Suün, professeuse agrégée

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Cécilia Paradiso, enseignante-chercheuse contractuelle en anthropologie
- > Florence Borella Petroff, maîtresse de conférences
- > Bruno Léal, professeur agrégé

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Cécilia Paradiso, enseignante-chercheuse contractuelle en anthropologie
- > Florence Borella Petroff, maîtresse de conférences
- > Tobias Boestad, maître de conférences

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Florence Borella Petroff, maîtresse de conférences
- > François Foulonneau, attaché temporaire d'enseignement et de recherche
- > Laurence Tranoy, maîtresse de conférences.

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Laurent Vidal, professeur des universités
- > Laurence Tranoy, maîtresse de conférences
- > Florence Borella Petroff, maîtresse de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Histoire est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Tobias Boestad, maître de conférences
- > Laurent Brassous, maître de conférences
- > Florence Borella Petroff, maîtresse de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collegium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-722 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence du domaine Arts,  
Lettres, Langues mention Lettres**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Lettres est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Serge Linkès, maître de conférences, président
- > Gauthier Grüber, professeur agrégé
- > Tatiana Clavier, professeuse certifiée
- > Annabel Audureau, professeuse certifiée
- > Charles Brion, maître de conférences

**Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-723 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence du domaine Sciences  
Humaines et Sociales mention Géographie et  
aménagement**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences, présidente
- > Elsa Vieillard-Baron, professeuse agrégée
- > Camille Parrain, maîtresse de conférences
- > Isabelle Morino, professeuse agrégée
- > Pauline Jézéquel, enseignante contractuelle
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Jean-Michel Carozza, professeur des universités

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences, présidente
- > Elsa Vieillard-Baron, professeuse agrégée
- > Frédéric Rousseaux, maître de conférences
- > Isabelle Morino, professeuse agrégée
- > Pauline Jézéquel, enseignante contractuelle
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Didier Vye, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences, présidente
- > Elsa Vieillard-Baron, professeuse agrégée
- > Isabelle Morino, professeuse agrégée
- > Pauline Jézéquel, enseignante contractuelle
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Didier Vye, maître de conférences
- > Jean-Michel Carozza, professeur des universités
- > Amélie Duquesne, maîtresse de conférences des universités

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences, présidente
- > Elsa Vieillard-Baron, professeuse agrégée
- > Amélie Duquesne, maîtresse de conférences des universités
- > Isabelle Morino, professeuse agrégée
- > Pauline Jézéquel enseignante contractuelle
- > Frédéric Rousseaux, maître de conférences
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Didier Vye, maître de conférences
- > Camille Parrain, maîtresse de conférences des universités

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences, présidente
- > Elsa Vieillard-Baron, professeuse agrégée
- > Amélie Duquesne, maîtresse de conférences des universités
- > Camille Parrain, maîtresse de conférences des universités
- > Sabine Forgues-Lebreton, professeuse agrégée
- > Frédéric Rousseaux, maître de conférences
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Didier Vye, maître de conférences
- > Pauline Jézéquel enseignante contractuelle

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Géographie et aménagement est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences, présidente
- > Elsa Vieillard-Baron, professeuse agrégée
- > Pauline Jézéquel enseignante contractuelle
- > Frédéric Rousseaux, maître de conférences
- > Luc Vacher, maître de conférences
- > Didier Vye, maître de conférences

## **Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

## **Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-724 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence du domaine Arts,  
Lettres, Langues mention Langues étrangères  
appliquées anglais-espagnol-portugais**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), handicap

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-espagnol-portugais est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Genoveva Piqueras Navarro, enseignante contractuelle CDI, présidente
- > Jeanne Le Besconte, enseignante contractuelle
- > Eric Monteiro, maître de conférences
- > Fillipe Mauro, attachés temporaires d'enseignement et de recherche

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-espagnol-portugais est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Genoveva Piqueras Navarro, enseignante contractuelle CDI, présidente
- > Jeanne Le Besconte, enseignante contractuelle
- > Eric Monteiro, maître de conférences
- > Fillipe Mauro, attachés temporaires d'enseignement et de recherche

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-espagnol-portugais est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Camila Ribeiro, professeuse certifiée, présidente
- > Genoveva Piqueras Navarro, enseignante contractuelle CDI
- > Marcia Rawlingson, enseignante contractuelle
- > Sebastian Urioste, maître de conférences

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-espagnol-portugais est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Camila Ribeiro, professeuse certifiée, présidente
- > Emmanuelle Andres, maîtresse de conférences
- > Montacer Ben Cheikh Larbi, maître de conférences
- > Sebastian Urioste, maître de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-espagnol-portugais est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Marcia Rawlingson, enseignante contractuelle CDI, présidente
- > Peter Rawlingson, professeur certifié
- > Marie Lecourt, professeuse certifiée
- > Montacer Ben Cheikh Larbi, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-espagnol-portugais est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Marcia Rawlingson, enseignante contractuelle CDI, présidente
- > Fillipe Mauro, attachés temporaires d'enseignement et de recherche
- > Marie Lecourt, professeuse certifiée
- > Emmanuelle Andres, maîtresse de conférences

## **Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

## **Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-725 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence du domaine Arts, Lettres,  
Langues mention Langues étrangères appliquées anglais-  
chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), handicap

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 1 et 2 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > David Waterman, professeur des universités, président
- > Dwi Winarsih, enseignante contractuelle
- > Pierre-Henry de Bruyn, maître de conférences
- > Yonghae Kwon, maître de conférences
- > Catherine Augier-Leguil, professeuse agrégée

Le jury des semestres 3 et 4 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Micéala Symington, Professeuse des universités, présidente
- > Chandra Nuraini Grange, maîtresse de conférences
- > Agnès Auger, professeuse certifiée
- > Michel GRENIÉ, maître de conférences
- > Sora Hong, maîtresse de conférences

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Stéphanie Peltier, professeuse des universités, présidente
- > Xinyu Hu, Professeuse certifiée
- > Peter Rawlingson, professeur certifié
- > Dwi Winarsih, enseignante contractuelle
- > Chan-Me Song, enseignante contractuelle

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées, anglais-chinois, anglais-coréen, anglais-indonésien est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Stéphanie Peltier, professeuse des universités, présidente
- > Zimin Baï maîtresse de conférences
- > Peter Rawlingson, professeur certifié
- > Dwi Winarsih, enseignante contractuelle
- > Chan-Me Song, enseignante contractuelle

## **Article 2**

Le jury de semestre pair tient lieu de jury d'année.

## **Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collégium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-726 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence professionnelle du domaine  
Sciences Humaines et Sociales mention Cartographie,  
topographie et systèmes d'information géographique**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son article 13,

Vu les statuts de la Rochelle Université,

Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Frédéric Pouget, maître de conférences, président
- > Julien Hubert, enseignant vacataire
- > Ceris Staff, enseignante contractuelle
- > Luc Vacher, maître de conférences.

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collegium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-727 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury de licence professionnelle du  
domaine Sciences Humaines et Sociales mention  
Métiers du tourisme et des loisirs spécialité  
Patrimoines, langues et tourismes**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-2,  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, notamment son  
article 13,  
Vu les statuts de la Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine Sciences Humaines et Sociales mention  
Métiers du tourisme et des loisirs spécialité Patrimoines, langues et tourismes est composé  
pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- > Guillaume Vernhet, maître de conférences, président
- > Catherine Blanc, consultante vacataire
- > Xavier Rautureau, ingénieur d'études, intervenant professionnel.

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera  
publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collegium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-728 du 20 octobre 2025 portant  
nomination du jury du diplôme d'université Atlantique  
ballet contemporain - ABC**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-2 et L. 712-2,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu les statuts du Pôle licences collegium,  
Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 9 juin 2022 portant création du diplôme d'université Formation de danseur et danseuse interprète contemporain ABC (Atlantique ballet contemporain),  
Vu l'avis de la vice-présidente Qualité de vie au travail et égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), Handicap

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury pour la délivrance du diplôme d'université Formation de danseur et danseuse interprète contemporain ABC (Atlantique ballet contemporain) est composé pour l'année 2025-2026 de :

- > Aurélia Michaud-Trévinal, maîtresse de conférences, présidente,
- > Christophe Béranger, vacataire coordinateur du diplôme, compagnie Sinequanon,
- > Emmanuelle Bérard-Derot, professeur du conservatoire La Rochelle,
- > Virginie Garcia, professeuse du conservatoire La Rochelle,
- > Jonathan Pranlas-Descours, vacataire coordinateur du diplôme, compagnie Sinequanon,
- > Mélanie Quevedo, professeuse du conservatoire La Rochelle.

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 octobre 2025.

P/Le président et par délégation,  
le directeur du Pôle Licences  
Collegium

Olivier de Viron

**Arrêté n° 2025-820 du 20 novembre 2025 portant  
attribution d'une aide spécifique pour le projet TUKO  
(technologie de purification d'air intérieur innovante)  
dans le cadre de l'arrêté attributif de subvention de la  
Région Nouvelle-Aquitaine N° 46016320**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3 et L. 821-1,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,

Vu les statuts de La Fondation La Rochelle Université,

Vu la délibération n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 modifiée, portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,

Considérant la politique incitative et volontariste en faveur d'entrepreneuriat étudiant portée par l'Université,

Considérant l'arrêté de la Région Nouvelle-Aquitaine n° 46016320 relatif au soutien au PEPITE 2025 (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat),

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Une aide spécifique correspondant à un soutien financier d'un montant de 4 265 € est attribuée à Monsieur Eol GEFFRE pour son projet TUKO (technologie de purification d'air intérieur innovante).

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : CRB12/CAMPUSINNOV/PEPITE RNA 2025-2026.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 20 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-822 du 21 novembre 2025 portant  
attribution d'une aide spécifique dans le cadre de  
l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov du  
20 novembre 2025 (projet BIOFERMA)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 821-1,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

Considérant l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov (AAPIC), visant à attribuer une aide spécifique aux étudiants ou étudiantes de La Rochelle Université proposant les projets les plus innovants,

Vu la décision du jury en date du 20 novembre 2025,

Considérant l'appréciation du jury sur la qualité des projets éligibles,

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Une aide spécifique « AAPIC » de 5000 € est attribuée à Monsieur Hamoudane SAPAW pour son projet BIOFERMA.

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire :  
ULR/CRB12/CAMPUSINNOV/CDA\_2025\_AAPIC

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 21 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-823 du 21 novembre 2025 portant  
attribution d'une aide spécifique dans le cadre de l'appel  
à projets innovants de OpenCampusInnov du  
20 novembre 2025 (projet AEON)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 821-1,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

Considérant l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov (AAPIC), visant à attribuer une aide spécifique aux étudiants ou étudiantes de La Rochelle Université proposant les projets les plus innovants,

Vu la décision du jury en date du 20 novembre 2025,

Considérant l'appréciation du jury sur la qualité des projets éligibles,

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Une aide spécifique « AAPIC » de 5000 € est attribuée à Monsieur Mathis GASCHARD pour son projet AEON.

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire :  
ULR/CRB12/CAMPUSINNOV/CDA\_2025\_AAPIC

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 21 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-824 du 21 novembre 2025 portant  
attribution d'une aide spécifique dans le cadre de  
l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov du  
20 novembre 2025 (projet BOOBRA)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 821-1,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

Considérant l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov (AAPIC), visant à attribuer une aide spécifique aux étudiants ou étudiantes de La Rochelle Université proposant les projets les plus innovants,

Vu la décision du jury en date du 20 novembre 2025,

Considérant l'appréciation du jury sur la qualité des projets éligibles,

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Une aide spécifique « AAPIC » de 5000 € est attribuée à Monsieur Louis PAPILLON pour son projet BOOBRA.

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire :  
ULR/CRB12/CAMPUSINNOV/CDA\_2025\_AAPIC

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 21 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-825 du 21 novembre 2025 portant  
attribution d'une aide spécifique dans le cadre de  
l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov du  
20 novembre 2025 (projet AETHON)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 821-1,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

Considérant l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov (AAPIC), visant à attribuer une aide spécifique aux étudiants ou étudiantes de La Rochelle Université proposant les projets les plus innovants,

Vu la décision du jury en date du 20 novembre 2025,

Considérant l'appréciation du jury sur la qualité des projets éligibles,

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Une aide spécifique « AAPIC » de 5000 € est attribuée à Monsieur Ethan HAMON pour son projet AETHON.

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : ULR / CRB12 / CAMPUSINNOV / PEPITE RNA 2025-2026/ OPE-2025-0223

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 21 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2025-826 du 21 novembre 2025 portant  
attribution d'une aide spécifique dans le cadre de  
l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov du  
20 novembre 2025 (projet STRUCMEDICA)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 821-1,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

Considérant l'appel à projets innovants de OpenCampusInnov (AAPIC), visant à attribuer une aide spécifique aux étudiants ou étudiantes de La Rochelle Université proposant les projets les plus innovants,

Vu la décision du jury en date du 20 novembre 2025,

Considérant l'appréciation du jury sur la qualité des projets éligibles,

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Une aide spécifique « AAPIC » de 5000 € est attribuée à Madame Ouidane QACAMI pour son projet STRUCMEDICA.

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : ULR / CRB12 / CAMPUSINNOV / PEPITE RNA 2025-2026/ OPE-2025-0223

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 21 novembre 2025.

Le président

Gérard Blanchard